



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

sortie du diesel

Question au Gouvernement n° 1746

Texte de la question

SORTIE DU DIESEL

M. le président. La parole est à M. Olivier Becht.

M. Olivier Becht. Je souhaiterais associer ma collègue Béatrice Descamps à cette question, qui s'adresse à M. le ministre de l'économie et des finances.

Monsieur le ministre, la France a décidé de mener la transition énergétique en réduisant, par divers outils, fiscaux et normatifs, l'usage du diesel. On peut bien sûr se réjouir de ces mesures sur le plan de la santé puisque le diesel est responsable d'une part importante de l'émission de particules fines, dont les effets négatifs sont avérés.

Toutefois, de nombreuses questions demeurent. La voiture électrique est-elle la solution idéale, lorsque l'on sait que l'énergie électrique est produite en Europe essentiellement à base de nucléaire, de gaz, voire de charbon ? S'est-on assuré que nous disposerons bien de quantités suffisantes de cobalt pour produire les batteries, alors la production deviendra inférieure à la demande dans moins de cinq ans ? Avons-nous examiné les conditions dans lesquelles ces minerais sont extraits, alors que les ONG nous alertent sur le travail des enfants et, surtout, sur les catastrophes écologiques causées par le traitement de ces minerais ? A-t-on réfléchi aux capacités financières des Français à s'équiper de tels véhicules électriques ? A-t-on pensé le maillage du territoire en bornes de recharge, particulièrement en zone rurale ?

Enfin, monsieur le ministre, quelles seront les conséquences sur l'emploi en France d'une sortie rapide du diesel ? Comment nos usines automobiles pourront-elles être accompagnées pour qu'elles ne perdent pas en compétitivité ni en nombre d'employés ? (M. Jean Lassalle applaudit.) Quelle sera la stratégie de l'État pour réussir la transition dans ce secteur et, au-delà, pour ce qui est de la recherche d'énergies nouvelles susceptibles de prendre le relais des énergies actuelles ?

Pouvez-vous, monsieur le ministre, éclairer la représentation nationale sur ces questions et rassurer les Français, notamment ceux des bassins de l'industrie automobile de Mulhouse et Valenciennes ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir et quelques bancs du groupe LR. – M. Jean Lassalle applaudit aussi.)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.* Monsieur le député, vous avez raison : la transition écologique, pour ce qui concerne la filière automobile, sera une transition profonde, qui va conduire à des transformations majeures. Pour les nouveaux producteurs, pour ceux

qui seront actifs dans vingt ans, le plan produit sera radicalement différent de celui d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous ne sommes pas restés les bras croisés dans ce domaine.

Je rappelle les mesures qui ont d'ores et déjà été prises par le Gouvernement. Premièrement, un plan Diversification diesel a été lancé en décembre 2017 ; assorti de 18 millions d'euros, il permettra, grâce à des appels à projets, d'accompagner la diversification de différents sites. Deuxièmement, le projet Batteries électriques vise à implanter en Europe la production de batteries électriques pour véhicules électriques, laquelle représente 35 % à 40 % de la valeur des projets électriques. S'agissant de la France, avec une énergie à 90 % décarbonée, je pense que nous n'avons pas à rougir du bilan émission de cette énergie. En outre, nous sommes particulièrement en pointe sur cette question, avec 700 millions d'euros d'engagements financiers.

Ce n'est toutefois pas le seul domaine sur lequel se portent nos efforts. Nous sommes aussi présents dans le secteur de l'hydrogène, par exemple, où nous accompagnons des projets. S'agissant du diesel, pas plus tard qu'en début de semaine, nous avons constitué, comme vous le savez, un groupe de travail avec les organisations syndicales, les constructeurs, les sous-traitants et les présidents de région en vue d'accompagner les sites les plus sensibles. Des actions, nous en menons aussi au quotidien, par exemple auprès de Bosch, où une mission a été lancée afin d'étudier la réalité des émissions des dernières motorisations diesel et essence, dans l'objectif de respecter le principe de neutralité technologique, ou auprès de GM&S et d'autres sous-traitants.

Nous sommes donc actifs en la matière, et efficaces, si j'en juge par les chiffres de l'emploi industriel : on a enregistré 9 500 créations d'emploi en 2018. (*Mme Amélie de Montchalin applaudit.*) C'est le dernier chiffre qui a été publié. Il faut croire que nous ne sommes pas inutiles ! (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Becht](#)

Circonscription : Haut-Rhin (5^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1746

Rubrique : Automobiles

Ministère interrogé : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 mars 2019](#)